SOLLY AZAR

11.04.2016

INAUGURE LE 1^{ER} **SERVICE PRE-DIAGNOSTIC DE CONFORMITE**A DESTINATION DE SON RESEAU D'INTERMEDIAIRES

Le métier de courtier en assurance évolue tant par le renforcement et la complexification de l'environnement juridique, que par l'accroissement des contrôles et exigences, émises par les clients, les compagnies d'assurance et le régulateur.

En tant que partenaire et face à un enjeu de taille pour la profession, Solly Azar a choisi d'accompagner les courtiers de son réseau dans la mise en conformité légale de leur cabinet en lançant le site Solvaliance.sollyazar.com L'objectif est de leur permettre de réaliser un pré-diagnostic gratuit pour évaluer leur niveau de conformité et ainsi sécuriser leur activité d'intermédiation. Les courtiers peuvent faire le choix d'aller plus loin en consultant par la suite l'expert indépendant Solvaliance à des tarifs préférentiels qui leur sont dédiés.

En quelques clics, les professionnels identifient les éventuels points de vigilance et manquements sur 6 thèmes réglementaires incombant aux intermédiaires d'assurances tels que les capacités professionnelles, la lutte contre le blanchiment des capitaux ou le devoir d'information et conseil. Les éléments renseignés sont strictement confidentiels.

Grâce à cet outil, Solly Azar apporte une réponse concrète à son réseau d'intermédiaires dont 71 %* ont exprimés leur besoin de conseils et d'accompagnement sur les aspects juridiques et conformité liés à l'évolution de leur profession. Il s'agit du premier service de pré-diagnostic de conformité à destination des courtiers en assurance.

La Solution Solvaliance

Professionnel de l'audit, de l'assurance et des sujets de risques et de conformité, Solvaliance aide les structures de courtage à répondre à leurs nouvelles obligations légales. Deux enjeux majeurs pour chaque cabinet de courtage : être moins exposé en cas de contrôle ACPR et conserver ses partenariats avec les assureurs et courtiers grossistes.

*source : Baromètre satisfaction Solly Azar/Sky Consulting, décembre 2015

À propos de Solly Azar

Crée en 1977, Solly Azar, 2nd courtier grossiste généraliste, conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 8.000 intermédiaires et au travers son activité partenariats grands comptes (constructeurs automobiles, grande distribution, établissements financiers).

400 collaborateurs - 59 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant









